



Número de Révision: 004.5

Date de sortie: 10/21/2014

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE LB 8013 ANTI-SIEZE known as Metal Free N-7000 High Purity	Numéro IDH:	234286
Utilisation du produit:	Lubrifiant	numéro d'item	51270
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation 2515 Meadowpine Boulevard Mississauga, Ontario L5N 6C3	Région:	Canada
		Votre contact:	Téléphone: 905.814.6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Etat physique:	Pâte	<u>VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE</u>	Classes WHMIS de danger:	D.2.A, D.2.B
Couleur:	Gris			
Odeur:	caractéristique			
MISE EN GARDE:	ENTRAÎNE UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DE LA PEAU ET DES YEUX.			

Voies d'exposition pertinentes: Yeux, Inhalation, Peau

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:	Peut irriter les voies respiratoires. La buée ou les émanations peuvent irriter les voies respiratoires et causer un œdème pulmonaire à effet retardé.
Contact avec la peau:	Le contact répété ou prolongé peut mener à une irritation cutanée, une dermatite ou à des boutons d'huile. Irritation grave de la peau.
Contact avec les yeux:	Irritation grave des yeux.
Ingestion:	La matière aspirée peut entrer dans les poumons et causer une pneumonite. L'ingestion peut entraîner un effet irritant et corrosif dans la bouche, les tissus gastriques et le tube digestif.

Conditions existantes aggravées par une exposition: Troubles de la respiration, de la peau et de la vue.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	%
Huile minérale blanche	Inconnue	30 - 60
Oxyde de calcium	1305-78-8	10 - 30
Graphite	7782-42-5	10 - 30
Distéarate de calcium	1592-23-0	5 - 10
Butyl hydroxytoluène	128-37-0	0.1 - 1

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Contact avec la peau:	Laver à l'eau savonneuse. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Appeler un médecin.
Indication pour le médecin:	L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire ou une pneumonie par aspiration.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair:	218 °C (424.4 °F)
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Moyen d'extinction approprié:	Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Néant
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone.
Sensibilité aux chocs mécaniques:	Non disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques:	Non disponible

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Bien aérer la zone. Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Bien laver avant manipulation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention.
Stockage:	Garder dans un endroit frais, bien ventilé. Garder le récipient fermé.

Pour tout renseignement sur la durée de conservation du produit, communiquer avec le Canada Customer Service de Henkel au 800-263-5043.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Huile minérale blanche	5 mg/m3 TWA brouillard 10 mg/m3 STEL brouillard	5 mg/m3 TWA brouillard	Rien	Rien
Oxyde de calcium	2 mg/m3 TWA	5 mg/m3 PEL	Rien	Rien
Graphite	2 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	5 mg/m3 PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m3 PEL poussière totales 15 MPPCF TWA	Rien	Rien
Distéarate de calcium	10 mg/m3 TWA 3 mg/m3 TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien	Rien
Butyl hydroxytoluene	2 mg/m3 TWA Fraction inhalable et vapeurs.	Rien	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire:

Suivre les recommandations de protection respiratoire d'OSHA (29 CFR 1910.134). Généralement pas requis Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Protection de la peau:

Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Pâte
Couleur:	Gris
Odeur:	caractéristique
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	Non disponible
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.1687
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	218 °C (424.4 °F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Taux d'évaporation:	Inférieur à l'acétate de butyle.
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	Essentiellement zéro

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Hydrocarbures.
Produits incompatibles:	Oxydants.
Conditions à éviter:	Exposition prolongée à la chaleur.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Produits toxicologiquement synergiques: Non disponible

Voyez ce qui suit concernant l'irritabilité du produit, la sensibilisation au produit, la cancérogénicité, la toxicité pour le système reproductif, la tératogénicité et la mutagénicité.

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)	ACGIH Cancérogène
Huile minérale blanche	Non	Non	Non	Non
Oxyde de calcium	Non	Non	Non	Non
Graphite	Non	Non	Non	Non
Distéarate de calcium	Non	Non	Non	Groupe A4
Butyl hydroxytoluène	Non	Non	Non	Groupe A4

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effets sur la santé/Organes cibles
Huile minérale blanche	Rien	Irritant
Oxyde de calcium	Rien	Irritant, Corrosif, Yeux
Graphite	Rien	Poumon
Distéarate de calcium	Rien	Aucun organe cible
Butyl hydroxytoluène	Oral LD50 () = 890 mg/kg	Irritant, Mutagène

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Calcium oxide
Division:	8
Numéro d'identification:	UN 1910
Groupe d'emballage:	III

Transport maritime (IMO/MDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Fiche signalétique revue. Republiée avec une nouvelle date.

E produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Préparé par: Lou Fabrizio, Spécialiste, Affaires réglementaires

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.